

Conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 03 septembre 2026
(Date de convocation : 28 août 2026)

Délibération N° 20260903-02

Le trois septembre deux mille vingt-six à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique, sous la présidence de M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire,

Étaient présents :

Alexandre PUJO-MENJOUET, Dominique BORGELLA-ADJUDANT, Aurore VILLE, Thibaut MAURIN, Sarah LAGUERRE, David LAFFAILLE, David MAPPA, Mélissa PUJO-MENJOUET, Jean-François RABAUD, Viviane TORNE, et Marie VIDAL, formant le quorum des membres en exercice.

Étaient absents :

Sylvain SALIGOT donnant procuration à Alexandre PUJO-MENJOUET, Stephen GAYE-METOU donnant procuration à Sarah LAGUERRE, Etienne LAY donnant procuration à Thibaut MAURIN, Sarah GRANDSIMON donnant procuration à Dominique BORGELLA-ADJUDANT.

Objet : MODIFICATION QUOTITE TRAVAIL DU POSTE D'AGENT AU SEIN DES ECOLES

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Vu le tableau des emplois,

Compte tenu des besoins du service concernant la préparation et mise en place des repas, et afin que ça ne soit pas fait pendant du temps de garderie, il convient de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi correspondant à compter du 1^{er} septembre 2026 de la façon suivante :

- ancienne durée hebdomadaire : 32/35e (27.13/35 annualisé)
- nouvelle durée hebdomadaire : 34/35e (28.71/35 annualisé)

Cette modification entraine l'affiliation du fonctionnaire concerné à de la CNRACL.

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité :

- **Article 1er :** adopte la proposition du Maire ;
- **Article 2 :** approuve de modifier ainsi le tableau des emplois ;
- **Article 3 :** décide d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Date affichage : 12/09/2026

Fait pour extrait conforme

Le Maire

Alexandre Pujo-Menjouet

